

© DG Trésor

Lettre économique d'Egypte

N° 58 – Mars 2016

Enfin ! Tout le monde attendait un mouvement dans le domaine économique et financier. Le choix s'est porté en priorité sur la dévaluation de la livre égyptienne (- 14 % par rapport au \$ le 14 mars), certainement contraint et forcé par le dérapage de la parité au dollar sur le marché parallèle, mais aussi en partie par l'absence totale d'intérêt des « bonds investors » que le Gouverneur était allé rencontrer la veille en Grande-Bretagne. Cette semaine fut très intéressante.

Observons d'abord que la dévaluation s'est faite à un taux assez proche du marché tel qu'il était le 14 mars, ce qui est rassurant quant à la volonté de la banque centrale de faire une opération réaliste. Ensuite cette dernière a pratiqué un jour plus tard une injection massive de 1,5 Mrd \$ dans le système interbancaire pour dénouer les opérations de commerce extérieur en cours. Enfin le comité de politique monétaire a décidé, trois jours plus tard, de procéder à une hausse très importante (150 pdb soit 1,5%) des taux de base interbancaires afin d'attirer le maximum de devises et de-dollariser ainsi le plus possible l'épargne domestique et le marché parallèle. Mais surtout dans son communiqué officiel la banque a parlé « de suivre un régime plus flexible de taux de change ». Tous ces événements, dont les effets ont à peine commencé à se faire sentir, concourent à renforcer la crédibilité financière et monétaire de l'Egypte et à la placer favorablement sur le chemin d'un accord avec le FMI, pour autant que cela l'intéresse.

Mais le choix du gouvernement aurait pu se tourner d'abord vers les réformes structurelles tout aussi, sinon plus, importantes pour permettre le décollage de l'économie égyptienne. C'est pourquoi il convient d'être attentif aux annonces des semaines qui viennent et notamment à la déclaration de politique économique devant le Parlement. Il faut franchir avec succès l'année 2015/2016 et plus encore l'année 2016/2017, qui verra les conséquences des mesures qui viennent d'être prises, avant d'envisager 2030.

Franc Sécula
Conseiller économique

Politiques publiques

L'Egypte présente sa stratégie de développement « Egypt Vision 2030 »

Laurent Boulan

laurent.boulan@dgtresor.gouv.fr



[Site officiel](#)

[Télécharger un résumé](#)

A l'occasion d'un discours prononcé le 28 février, le président Sissi a présenté la stratégie de développement à long terme « Egypt Vision 2030 », annoncée lors de la conférence de Charm el-Cheikh. Elle s'articule autour de **10 piliers principaux regroupés sous 3 dimensions** :

1. **Une dimension économique** dont les piliers sont :

- **une économie de marché compétitive** et un environnement macroéconomique stable. Parmi les mesures prévues, on notera l'importance donnée aux **mégaprojets**, aux **investissements publics** dans les infrastructures et à la **réforme du cadre des investissements privés**. A



Lettre économique d’Egypte n°58 – Mars 2016 © DG Trésor

Objectifs de taux de croissance

du PIB réel :



Source : <http://sdsegypt2030.com/>

l’horizon 2030 le document fixe comme objectifs **un taux de croissance de 12%, un déficit à 2,28% du PIB, une dette publique à 75% du PIB, un taux de chômage inférieur à 5% et une inflation contenue entre 3 et 5%**.

- **un secteur de l’énergie efficient**, fortement créateur de valeur ajoutée et **pionnier dans le domaine des énergies renouvelables**. Cela passe notamment par une libéralisation du secteur. Afin de favoriser la transition énergétique, le gouvernement entend poursuivre sa politique de levée des subventions pour supprimer celles aux prix de l’électricité d’ici 2018/19. A l’horizon 2030, il est prévu que **les énergies renouvelables contribuent à plus d’un tiers de la production d’électricité**.

- **une société de la connaissance créative et innovante**. On notera l’importance donnée aux **projets de refonte du cadre législatif** (introduction d’exonérations fiscales pour les activités de R&D par exemple), aux **programmes de stimulation de l’innovation** (lancement de concours d’innovation, création de pôles d’innovation, développement d’incubateurs d’entreprises innovantes) ou encore à l’activation de partenariats publics-privés. A l’horizon 2030, il est par exemple prévu que **l’Egypte passe de la 90^{ème} à la 60^{ème} place au Global Innovation Index de l’INSEAD**.

- **une administration efficace, transparente et flexible** grâce notamment à des mesures de rationalisation de la réglementation administrative, de formation du personnel, de modernisation des infrastructures (refonte des systèmes d’information, introduction du paiement automatisé) ou encore de lutte contre la corruption. Un des principaux objectifs de l’Egypte est ainsi **d’améliorer sa note Doing Business de distance de la frontière¹ de 59.5 à 80 en 2030**.

2. **Une dimension sociale** dont les objectifs sont d’aboutir à :

- **une société égalitaire et garante de la justice sociale** via des mesures de réduction des inégalités intergénérationnelles et de genre, l’amélioration et la **généralisation du système de protection sociale** ou encore une **redistribution géographique des services**. A l’horizon 2030, un des objectifs de l’Egypte est de **ne plus avoir de population vivant sous le seuil d’extrême pauvreté**.

- **un système de santé universel et de haute qualité** permettant à l’Egypte d’être un **leader en termes de recherche et de services de santé** dans le monde arabe et en Afrique. Cela passe, entre autres, par des programmes de soins et des programmes d’amélioration des services, de réforme de la gouvernance du secteur ou encore de développement du secteur pharmaceutique (mesures incitatives pour favoriser les investissements dans la construction de laboratoires, procédures d’incitations pour favoriser l’emploi des matières premières locales dans la production de médicaments). De plus, l’Egypte prévoit **l’introduction d’une couverture maladie universelle** à l’horizon 2030.

- **un système d’éducation de haut niveau** accessible à tous. La stratégie se concentre sur la **qualité et l’amélioration des résultats** en matière d’éducation. Cela se traduit par des objectifs liés au classement de l’Egypte dans les enquêtes internationales (PIRLS, TIMSS) ainsi que par des programmes de réforme des cursus scolaires, de formation des enseignants, d’équipement des écoles et par la création de nouveaux mécanismes de financements. En

¹ Le score de « distance de la frontière » situe une économie par rapport à la meilleure performance réalisée en termes de réglementation des affaires.



Lettre économique d’Egypte n°58 – Mars 2016 © DG Trésor

2030, l’Egypte espère **éradiquer l’illettrisme** et avoir **sept établissements au classement de Shanghai** des 500 meilleures universités.

- **une politique culturelle forte** qui passe notamment par une révision des lois régissant les industries culturelles et la protection du patrimoine. D’ici à 2030, une des ambitions de l’Egypte est de passer **de la 85^{ème} à la 60^{ème} place du Tourism and Travel Competitiveness Index** établi par le Forum Economique Mondial.

3. **Une dimension environnementale** dont les objectifs sont :

- **un environnement propre** créateur de richesses et de justice sociale, principalement grâce à l’introduction d’une fiscalité environnementale, l’amélioration des infrastructures et la sensibilisation aux enjeux de préservation de l’environnement.

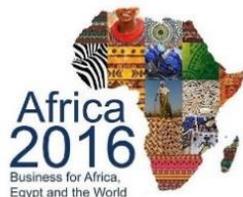
- **un développement géographique équilibré**. La stratégie de développement durable se concentre ici principalement sur le manque de logements et sur les leviers à activer pour résoudre ce problème. Elle prévoit ainsi le **développement de nouvelles aires urbaines** et **l’extension des infrastructures de transport public**.

Relations bilatérales

L’Egypte organise la conférence Africa 2016

Guilhem Roger

guilhem.roger@dgtresor.gouv.fr



L’Egypte a accueilli les **20 et 21 février à Charm el-Cheikh le sommet « Africa 2016 – Business for Africa, Egypt and the World »**.

Parmi les participants à ce rendez-vous, on retiendra notamment la présence des présidents du Nigeria, du Soudan, du Gabon et de la Guinée Equatoriale, celle du premier ministre éthiopien, de l’Aga Khan et des présidents de la Banque Africaine de Développement et de l’Afrexim Bank.

Dans son discours d’ouverture, le Président Sissi a rappelé les défis propres au développement des relations économiques et commerciales interafricaines avant de souligner le potentiel de développement du continent. Il a également indiqué que le stock des IDE égyptiens en Afrique atteignait 8 Mds USD et que le **pays souhaite doubler le montant de ses échanges commerciaux avec le continent de 5 à 10 Mds USD d’ici 5 ans**. Le président égyptien s’est également adressé en privé à un parterre de 30 chefs d’entreprises africains pour les inviter à investir davantage en Egypte.

Selon la BCE, **le montant annuel des échanges commerciaux de l’Egypte avec l’Afrique (hors pays arabes) reste modeste et stable** entre 1,2 et 1 Md USD sur la période 2010/11 - 2014/15.

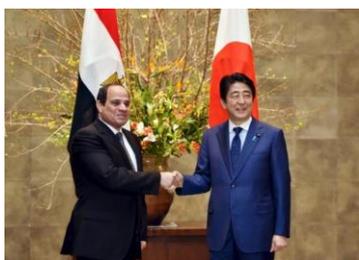
L’Egypte a également fait du développement de **la coopération technique une des pistes de renforcement de sa présence sur le continent**, notamment via le développement des activités de **l’Egypt Agency of Partnership for Development**, créée en 2014.

Relations bilatérales

Tournée asiatique du Président Sissi

Laurent Boulan

laurent.boulan@dgtresor.gouv.fr



Dans le cadre de sa troisième visite en Asie, le président Sissi s'est successivement rendu au Kazakhstan, au Japon et en Corée du Sud entre le 28 février et le 07 mars.

Au Kazakhstan, il s'est entretenu avec son homologue Nazarbaev et le premier ministre Massimov avant de rencontrer des représentants des milieux d'affaires.

Les deux chefs d'Etat ont évoqué **des projets de partenariat dans les secteurs de l'agriculture, de la santé, de l'aérospatial, de la sécurité et du tourisme**. Deux **accords ont été signés** lors de cette rencontre : **la participation de l'Égypte à l'Exposition internationale de 2017** et l'adhésion de l'Égypte à l'Organisation Islamique pour la Sécurité Alimentaire. Peu de temps avant cette visite, **les autorités kazakhes ont autorisé la reprise des vols commerciaux** entre les deux pays. De ce fait, la compagnie aérienne kazakhe Scat prévoit de reprendre ses vols entre Almaty et Charm el-Cheikh ce mois-ci. La compagnie égyptienne Fly Egypt envisagerait également de lancer une liaison régulière entre les deux pays.

Avec 61,6 M USD d'échanges bilatéraux en 2014 selon l'ITC, **le Kazakhstan est un partenaire économique très modeste** de l'Égypte.

La tournée du président Sissi s'est poursuivie au Japon où il a rencontré le premier ministre Abe, le ministre de l'Economie, le prince héritier du Japon, le président de la Japon International Cooperation Agency, le gouverneur de Tokyo, des représentants du groupe d'amitié parlementaire nippo-égyptien et des chefs d'entreprises (Mitsubishi Heavy Industries, Mitsubishi, Hitachi Power Systems, Toyota Motors).

Cette visite a vu la signature de nombreux accords de coopération dans les domaines de l'éducation et de l'énergie. Le Japon a notamment accordé **trois prêts concessionnels à l'Égypte d'une valeur totale de 486 M USD environ** : un prêt de 243 M USD pour financer l'amélioration des performances de plusieurs sociétés publiques opérant dans le secteur de la distribution d'électricité, un prêt de 91 M USD pour financer la construction d'une centrale solaire photovoltaïque à Hurgghada et un prêt de 152 M USD pour financer l'extension de l'aéroport Borg El Arab. De surcroît, l'Égypte pourrait bénéficier de **17,7 Mds USD d'investissement japonais** selon le premier ministre Abe. En effet, **plus d'une dizaine de protocoles d'entente (MoUs)** ont été signés entre les compagnies égyptiennes et japonaises **dans les domaines de l'énergie et de l'électricité**. Parmi ces derniers, on retiendra principalement un MoU entre EEHC et le consortium Mitsubishi-Hitashi pour **la construction d'une centrale à charbon d'une puissance de 2GW à Marsa Matrouh**, un MoU entre EEHC et Marubeni pour **la construction d'une centrale à charbon d'une puissance de 2 à 4 GW à l'ouest de Marsa Matrouh** ou encore **un MoU entre EEHC et Toyota-Tsusho pour la construction d'une centrale thermique d'une puissance de 2 GW à Sidi Shabib**.

En 2015, **les échanges commerciaux entre le Japon et l'Égypte ont atteint 1,4 Mds USD** selon l'ITC (1,3 Mds USD d'exportations du Japon vers l'Égypte contre 150 M USD d'importations). En 2014/15, le Japon était **le 3ème investisseur asiatique en Égypte** derrière la Chine et la Corée avec **un flux d'investissement** de 50.6 M USD. Selon le ministère égyptien de la coopération internationale, 66 sociétés japonaises seraient actives en Égypte pour un stock d'investissement de 0,7 Mds USD.

Le président Sissi a achevé sa tournée par une visite en Corée du Sud où il a été reçu par son homologue Geun-Hye avant de rencontrer le premier ministre Kyo-Ahn, le président et des membres du parlement coréen, des représentants de la zone franche d’Incheon ainsi que les dirigeants de grandes entreprises coréennes (Hyundai, LG, SK Group, Samsung).

La visite s’est conclue par **la signature de neuf MoUs et accords**. Les accords de prêts signés prévoient **l’octroi d’un prêt de 3 Mds USD (prêts concessionnels et crédits à l’exportation)** afin de financer divers projets dans les domaines du transport et des énergies renouvelables et **un prêt de 115 M USD pour financer l’amélioration de 118 km de signalisation ferroviaire**. Les MoUs signés avec les entreprises sud-coréennes permettent par ailleurs à l’Egypte d’obtenir **plus de 3,6 Mds de promesses d’investissement** afin de l’aider à développer ses infrastructures dans les secteurs du transport, de l’énergie et des ressources hydrauliques. Parmi les MoUs signés, on retiendra : un MoU entre le ministère de l’Electricité et le groupe Doosan pour la construction d’une centrale à charbon dans la région de Matrouh ou encore un MoU entre EEHC et le consortium Hyundai-Daewoo pour le développement du réseau national d’électricité (projet de 200 M USD).

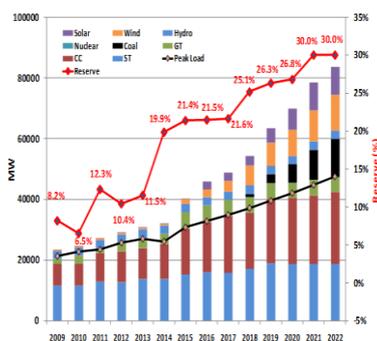
Avec des échanges bilatéraux qui s’élèvent à 2,4 Mds USD en 2015 selon l’ITC, **la Corée du Sud fait partie des principaux partenaires commerciaux de l’Egypte**. De surcroît, les flux d’investissement sud-coréens vers l’Egypte sont **en forte croissance depuis 2011/2012 (+ 229 % de croissance annuelle moyenne)**. Ils s’élèvent ainsi à **163.5 M USD en 2014/2015**, ce qui fait de la Corée du Sud **le premier investisseur asiatique en Egypte**.

Politiques publiques

Ludovic Haren

ludovic.haren@dgtresor.gouv.fr

Le mix énergétique égyptien :



Source : EEDC

Multiplication des projets dans les énergies renouvelables

L’Egypte affiche **un objectif ambitieux de développement des énergies renouvelables** qui doivent représenter **25% de la production d’électricité d’ici 2022**. Outre le programme FIT (Feed-In Tariffs, tarifs de rachat garantis), qui prévoit la construction de 2300 MW de photovoltaïque et 2000 MW d’éolien, plusieurs projets gouvernementaux et de BOO sont lancés. **Les annonces dans ce secteur se sont multipliées** ces 4 dernières semaines :

- le gouvernement japonais a annoncé qu’il allait mettre en place un financement concessionnel d’environ 80 M EUR pour **la construction à Hurghada d’un parc solaire de 20MW** avec capacité de stockage de 30MW.

- la société canadienne SkyPower a abordé avec le Premier Ministre Sherif Ismail **la construction d’un parc photovoltaïque de 300MW à West Minya**. L’entreprise canadienne s’engagerait également à installer une usine de fabrication de panneaux solaires.

- 7 sociétés ont signé avec la National Renewable Energy Authority (NREA) un accord de **partage des coûts de raccordement pour les projets de parcs solaires de Zaafarana (Mer Rouge)** d’une capacité totale de 305 MW. Ces projets bénéficieront du Feed-In Tariffs.

- la société nationale de transport d’électricité, EETC, a lancé un appel d’offres auprès de 16 sociétés présélectionnées pour **la construction en BOO d’une centrale à concentration solaire de 200 MW dans la région du Nil Occidental**. EDF, ACWA (Arabie



Lettre économique d’Egypte n°58 – Mars 2016 © DG Trésor

Saoudite), Enel Green Power (Italie), Masdar (E.A.U.), Toyota Tsusho (Japon), Lekela (R.U.) se sont positionnés.

- la société Terra Sola (Bahreïn) étudie le **développement de projets solaires dans le gouvernorat de Louxor** pour 3,5 Mds USD. Jusqu’à **10 parcs photovoltaïques de 200 MW** chacun pourraient être construits.

- la NREA a engagé les négociations finales sur le financement de 180 M EUR de la première phase du projet de Siemens. A terme, **2000 MW de parcs éoliens doivent être construits**, pour un coût total de 2 Mds EUR. 60% du financement sera apporté par des bailleurs internationaux (KfW, BERD, IFC, AfDB) et 40% par des banques locales (CIB, NBE, Banque Misr). Selon le président de la NREA, Siemens aurait par ailleurs proposé de **construire et d’apporter des financements pour 10 000 MW de parcs éoliens** (coût estimé 10 Mds EUR) supplémentaires.

- la société italienne Italgen est en discussion pour **développer une ferme éolienne de 250 MW à Gabal El Zayt** (Mer Rouge). Le montant de l’investissement serait de 370 M USD.

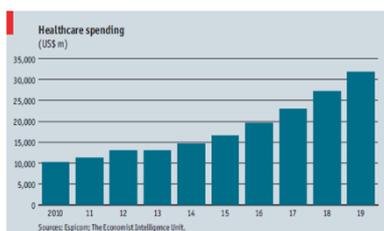
Politiques publiques

Les évolutions du système de santé égyptien

Camille M’jati

camille.mjati@dgtrésor.gouv.fr

Les dépenses de santé en Egypte :



Source : Espicom, EIU

L’Egypte est confrontée à de **nombreux défis dans le domaine de la santé, tant au niveau de l’accès aux soins et de leur qualité qu’au niveau de la prévention**. Le système de santé, fragmenté et caractérisé par d’importantes inégalités géographiques et sociales, pâtit d’un **faible engagement de l’Etat dans ce secteur**. Les dépenses publiques de santé (équivalentes à 1,75% du PIB pour l’année fiscale 2014-2015) représentent moins d’un tiers des dépenses totales du secteur et sont principalement destinées aux frais de fonctionnement.

Le système d’assurance santé publique, mis en place à partir de 1964, ne couvre que près de la moitié de la population, sa portée étant de plus en plus limitée par le développement du secteur informel dans l’économie. **Ce système fournit des soins gratuits mais de qualité limitée et dans des domaines restreints**. Il est complété par une offre privée de coût et de qualité inégaux. Près des deux tiers des dépenses de santé totales seraient à la charge des citoyens et un million d’Egyptiens seraient en situation de vulnérabilité financière chaque année en raison de leurs dépenses sanitaires.

On assiste depuis les années 2000 au **ralentissement des améliorations sanitaires** observées au cours des décennies précédentes (diminution de la mortalité infantile et maternelle) ainsi qu’à une élévation du taux de maladies infectieuses comme l’hépatite C, une augmentation de la malnutrition, des maladies cardio-vasculaire, des cancers, de l’obésité et du tabagisme.

Depuis 2011 **les autorités égyptiennes tentent de répondre à ces défis avec un appui croissant des organisations internationales et des bailleurs de fonds**. Plusieurs lois ont été votées pour permettre d’étendre la couverture de l’assurance santé aux populations qui y avaient un accès limité (notamment les femmes au foyer, les enfants et les agriculteurs) et la Constitution adoptée en 2014 fixe à 3% du PIB le seuil des dépenses de santé de l’Etat. Qui plus est, **en 2014/2015, le gouvernement a renforcé son budget pour la santé**. Celui-ci passe en effet **de 33,5 Mds EGP en 2013/2014 à 42,4 Mds EGP Mds en 2014/2015**, soit une



Lettre économique d’Egypte n°58 – Mars 2016 © DG Trésor

augmentation de 27 %. Par ailleurs, il a lancé avec la Banque Mondiale un programme d’aides financières sociales (*Takaful & Karama*) conditionné à un suivi sanitaire, dont l’objectif est de toucher à terme 3 M de foyers.

Enfin, **un projet de loi de réforme de l’assurance santé devrait être présenté au Parlement en 2016**. Porté par les ministères de la Santé et des Finances, il désigne comme principaux objectifs **l’atteinte d’une couverture santé universelle d’ici 2030** et l’atteinte d’un **niveau de dépenses publiques de santé à hauteur des exigences constitutionnelles d’ici 2017**.

Brèves et indicateurs

Brèves économiques

Laurent Boulan

laurent.boulan@dgtrésor.gouv.fr

- Selon l’Emirates NBD, **l’indice PMI a atteint 48.1 au mois de février** contre 48.0 au mois précédent. Globalement, ce score reflète une baisse de la production, des nouvelles commandes et de la création d’emploi ainsi qu’une augmentation des coûts d’achat provoquée par les difficultés d’accès au marché des devises; et ce depuis plusieurs mois.

- L’agence de rating Capital Intelligence **a maintenu sa note B- sur la dette long-terme** de l’Egypte. Cette note est assortie d’une **perspective « stable »**.

- D’après le Ministre des Finances, la croissance en volume du PIB serait comprise **entre 4% et 4,25%** (au lieu des 5% initialement prévus) au cours de l’année fiscale 2015/2016. Quant au déficit public, il oscillerait entre **11% et 11,5 % du PIB** (alors que la construction budgétaire prévoyait de le ramener à 8,9 % du PIB).

- Selon le Capmas, **le taux de chômage a atteint 12,7% au T4 2015**, contre 12,8% le trimestre précédent.

- A l’occasion de sa réunion du 17 mars, le comité de politique monétaire de la Banque centrale a décidé d’**augmenter ses taux directeurs de 150 points de base**. Le taux de rémunération des dépôts et le taux de refinancement passent respectivement à **10,75 % et 11,75 %**. Le taux de refinancement principal des opérations et le taux d’escompte passent à **11,25 %**.

- Selon le Capmas, **le taux d’inflation annuel ralentit** pour atteindre **9.1 % en février**, contre 10.1% au mois précédent. L’inflation sous-jacente annuelle passe de 7.7 % en janvier à **7.5 % en février**.

- La BCE **a supprimé le plafond des dépôts et des retraits en devises pour les entreprises importatrices de produits de base**. Pour ces entreprises, le plafond des dépôts s’élevait à 250,000 USD par mois et le plafond des retraits à 30,000 USD par jour.

- En février, **les réserves internationales nettes de la Banque Centrale ont légèrement augmenté** pour atteindre **16.533 Mds USD**, contre 16.478 Mds USD au mois précédent. En février 2015, elles atteignaient 15.456 Mds USD et couvraient 3.0 mois d’importation.


Brèves et indicateurs
Indicateurs

Indicateurs trimestriels		Juil-Sept 2014/15	Oct-Dec 2014/15	Jan-Mars 2014/15	Avril-Juin 2014/15	Juil-Sept 2015/16
Taux de croissance réel du PIB (y/y) aux prix du marché		6,8%	4,0	2,6	4,5	3,1
Comptes externes en Mds USD	Solde commercial	-10	-10,2	-9,4	-9,2	-10
	<i>dont hydrocarbures</i>	-1,2	-0,5	-1	-0,9	-1,2
	Balance des services	2,2	1,7	0,3	0,5	1,7
	<i>Revenus du tourisme</i>	2,1	1,9	1,5	1,9	1,7
	<i>Revenus du canal de Suez</i>	1,5	1,4	1,2	1,3	1,4
	Transferts privés (nets)	4,7	4,7	5	4,9	4,3
	Compte courant	-1,6	-2,7	-4,1	-3,8	-4
	Compte de capital et financier	0,4	0,5	6,1	10,7	1,5
	<i>dont flux nets d'IDE</i>	1,3	1,4	2,9	0,7	1,4
	<i>dont flux nets d'inv. de portefeuille</i>	0,3	-2,4	0,03	1,4	-1,4
Balance des paiements	0,4	-1,4	-0,03	4,8	-3,7	
Indicateurs mensuels 2015 - 2016		Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février
Inflation (y/y) en %	IPC urbain	9,7	11,1	11,1	10,1	9,1
	Inflation sous-jacente	6,3	7,4	7,2	7,7	7,5
Taux d'intérêts (corridor BCE) en %	Taux de rémunération des dépôts	8,75	8,75	8,75	9,25	9,25
	Taux de refinancement	9,75	9,75	9,75	10,25	10,25
Taux de change moyenne mensuelle	LE pour 1EUR	8,89	8,48	8,53	8,51	8,70
	LE pour 1USD	7,91	7,90	7,81	7,83	7,84
Réserves officielles (en Mds USD) à la fin du mois		16,34	16,42	16,45	16,48	16,53

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service économique du Caire (adresser les demandes à franc.secula@dgtresor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées.

Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur : Service Economique du Caire

Adresse : 10 rue Sri Lanka – Zamalek – Le Caire

Rédigée par : Camille M'jati, Ludovic Haren, Guilhem Roger et Laurent Boulan

Revue par : Franc Sécula ; Guilhem Roger

Version du 20/03/2016